

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 18795 Numéro SIREN : 421 318 809 Nom ou dénomination : DEVON STORAGE FRANCE
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/04/2024 sous le numéro de dépôt 46695

« **DEVON STORAGE FRANCE** »

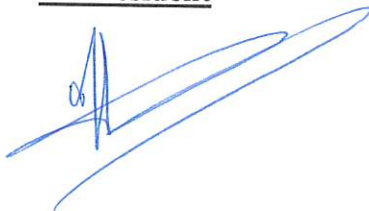
**Société par Actions Simplifiée
Au capital de 30.000.000 €EUROS**

**Siège social : 90 avenue de Wagram
75017 – PARIS**

R.C.S. PARIS 421 318 809

BILAN CLOS LE 30.09.2023

Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'A' followed by a long, sweeping horizontal stroke.

Désignation de l'entreprise : SAS DEVON STORAGE France

1 | 2 |

Adresse de l'entreprise 90 AVENUE DE WAGRAM 75017 PARIS

Durée de l'exercice précédent *

1 | 2 |

Numéro SIRET * 4 2 1 3 1 8 8 0 9 0 0 0 5 8

Néant ☐ *Exercice N clos le
3 | 0 | 0 | 9 | 2 | 0 | 2 | 3 |

ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	7 240 097	AG	1 069 620	6 170 477
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	5 941 130	AQ	248 915	5 692 215
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 456 491	AU	509 818	946 673
		Immobilisations en cours	AV	63 853	AW		63 853
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	13 567 884	CV		13 567 884
		Créances rattachées à des participations	BB	42 709 631	BC		42 709 631
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF	9 759 814	BG	178 000	9 581 814
		Autres immobilisations financières *	BH	703 551	BI		703 551
	TOTAL (II)			BJ	81 442 450	BK	2 006 353
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	37 158	BU		37 158
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	754 731	BY		754 731
		Autres créances (3)	BZ	18 209 393	CA		18 209 393
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	1 450 108	CE		1 450 108
DIVERS	Disponibilités	CF	24 117 413	CG		24 117 413	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	983 375	CI		983 375	
	TOTAL (III)		CJ	45 552 179	CK		45 552 179
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	126 994 629	1A	2 006 353	124 988 276

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières neuves :		CP	42 709 631	(3) Part à plus d'un an :		CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :			Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise		SAS DEVON STORAGE France		Néant ☐ *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 30 000 000...)	DA	30 000 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 098 524		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	2 355 086		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 978 362		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	35 431 972	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	13 837 237		
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	19 504 366		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI) 1 253 448	DV	21 054 903		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	749 707		
	Dettes fiscales et sociales	DY	187 974		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	34 222 116		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	89 556 304		
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	124 988 276		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	41 959 970			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	595			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :		SAS DEVON STORAGE France		Néant ☐ *				
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
				Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	435 932	FE		FF	435 932	
		FG	1 537 100	FH		FI	1 537 100	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 973 032	FK		FL	1 973 032	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	(454)	
	Autres produits (1) (11)					FQ	336	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 972 913	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	4 216 232	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	293 595	
	Salaires et traitements *					FY	551 767	
	Charges sociales (10)					FZ	241 279	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions	Sur immobilisations					GA	474 006
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GC	
	Autres charges (12)					GD		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE	215 003	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GF	5 991 881		
opérateur en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GG	(4 018 967)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GH	8 405 509	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GI	1 619 855	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ	1 002 809	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GK	187 404	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GL	247 579	
	Différences positives de change					GM	16 000	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GN	34 327	
Total des produits financiers (V)					GO			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GP	1 488 119	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GQ		
	Différences négatives de change					GR	1 793 630	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GS		
	Total des charges financières (VI)					GT		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GU	1 793 630		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GV	(305 511)		
					GW	2 461 176		

(REINVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS DEVON STORAGE France		Néant ☐ *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	115	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	115	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	133 682	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	70 204	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	203 886	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(203 771)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices *				HK	279 042
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	11 866 657
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	9 888 294
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	1 978 362
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont produits de locations immobilières		HY	
		Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont Crédit-bail mobilier *		HP	
		Dont Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	1 002 809
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	(454)
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	
Dont cotisations facultatives Madelin		A7			
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(7)		Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AUTRES				133 682	
CESSION IMMO FIN				70 204	115
(8)		Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N-1	
				Charges antérieures	Produits antérieurs

Désignation de l'entreprise : SAS DEVON STORAGE France										Néant ☐ *		
CADRE A				IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consolidées à une échéance pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		KD	7 666 612	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	5 941 130	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
				M3		KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		KV	210 698	KW		KX		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KY	1 644	KZ		LA			
		Matériel de transport *			LB	1 228 728	LC		LD	16 460		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	63 853	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	7 382 200	LO		LP	80 313	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					BG		8M		8T	
		Autres participations					8U	55 437 062	8V		8W	9 532 748
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	3 465 011	1U		1V	7 030 354		
TOTAL IV					LQ	58 902 073	LR		LS	16 563 102		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0Q	73 950 886	0H		0J	16 643 414	
CADRE B				IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * (voir tableau de réévaluation)		
						par virement de poste à poste		3		4		
						1						
						2						
						3						
						4						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		IN		C0		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		IO		LV	426 515	LW	7 240 097	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	5 941 130	MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			IS		MC		MII		MI		
					IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencements, aménagements divers		IU		MM		MN	210 698	MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	1 644	MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		IW		MS	1 039	MT	1 244 149	MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	63 853	
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		
	TOTAL III					IY		NG	1 039	NH	7 461 474	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		0U		M7	
		Autres participations					I0		0X	8 692 296	0Y	56 277 515
Autres titres immobilisés					I1		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	32 000	2F	10 463 365		
TOTAL IV					I3		NJ	8 724 296	NK	66 740 879		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		0K	9 151 850	0L	81 442 450	

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2023

Exercice N clos le

3 0 0 9 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS DEVON STORAGE France

Néant ☒ *

CADRE A

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise SAS DEVON STORAGE France										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développements			CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE	1 136 861	PF	359 159	PG	426 400	PH	1 069 620	
TOTAL I			RK	1 136 861	RM	359 159	RN	426 400	RO	1 069 620	
Terrains			PI		PI		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM	240 978	PN	7 938	PO		PQ	248 915		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	375 704	QE	100 522	QF		QG	476 226		
	Matériel de transport	QH	1 644	QI		QJ		QK	1 644		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	26 600	QM	6 387	QN	1 039	QO	31 948		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II			QU	644 926	QV	114 846	QW	1 039	QX	758 733	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			YN	1 781 787	YP	474 006	YQ	427 439	YR	1 828 353	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES						
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO				
TOTAL III											
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général net venant (NP + NQ + NR)	NW		Total général net venant (NS + NT + NU)	NY		Total général net venant (NW - NY)	NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGRIP N° 2056-SD 2023

Formulaire obligatoire (Article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS DEVON STORAGE France**Néant ☐

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TG
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies A du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	16 000
		- exceptionnelles	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS DEVON STORAGE France		Néant ☐ *									
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	42 709 631	UM	42 709 631	UN					
	Prêts (1) (2)	UP	9 759 814	UR		US	9 759 814				
	Autres immobilisations financières	UT	703 551	UV		UW	703 551				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	754 731		754 731						
	Créances représentatives de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	14 500		14 500						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	64		64						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	638 131		638 131					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	416		416					
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VG	8 774 369		8 774 369						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	8 781 913		8 781 913						
	Charges constatées d'avance	VS	983 375		983 375						
	TOTAUX		VT	73 120 494	VU	62 657 130	VV	10 463 365			
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	6 848 437							
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	32 000								
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y	13 837 237				13 837 237				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	À 1 an maximum à l'origine	VG	595		595						
	À plus d'1 an à l'origine	VH	19 503 771		52 857		19 450 914				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	15 778 319		1 470 137		14 308 182				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	749 707		749 707						
Personnel et comptes rattachés		8C	17 152		17 152						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	57 193		57 193						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	108 869		108 869						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4 760		4 760						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	5 276 585		5 276 585						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	34 222 116		34 222 116						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	89 556 304	VZ	41 959 970		47 596 333				
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	7 108 497	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	16 089 992	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Désignation de l'entreprise SAS DEVON STORAGE France

Formulaire déposé au titre de l'IR ET

Néant ☐ *

Exercice N clos le : 31/12/2023

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	1 978 362
Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-I du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		XB
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-I du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexties D))	RB		
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2007-bis)	XX		XW
Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-I-3° et 212 bis) *	XZ		
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						IZ 279 042

Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	35 280	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme					
	- Imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					I7
	- Imposées au taux de 0 %					K7
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *					

Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *						
Intérêts excédentaires (art. 39-I-3° et 212 du C.G.I.)						SU
Zones d'entreprises * (activité exonérée)						SW
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro						MS
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						
TOTAL I						WR

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *						WS
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WT
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme					
	- Imposées aux taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV
	- Imposées au taux de 0 %					WH
	- Imposées au taux de 19 %					WP
	- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW
	- Imputées sur les déficits antérieurs					XB
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						IG
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ
Régime des sociétés mères et des filiales *						
Produit net des actions et parts d'intérêts : () Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						2A
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)						XA

Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *						ZY
	Majoration d'amortissement *						ZV
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 41 septies)	K9	Entreprises nouvelles (41 septies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 bis 1°)	L5
		Zone franche urbaine-TE (art. 41 octies A)	QV	Société d'investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de reconstruction de la défense (41 septies)	PA
		Bassin urbain à dynamiser (art. 41 septies bis)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 41 bis septies)	1F	Zone franche d'activité NC (art. 41 quater septies)	XC
				Zone de revitalisation rurale (art. 41 quinquies)	PC	Zone de développement économique (art. 41 septies bis)	PB
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Monte déduction exceptionnelle (art. 39-1 bis)	X9	Monte déduction exceptionnelle (art. 39-1 bis)	Y1	Monte déduction exceptionnelle (art. 39-1 bis)	YC	
	Monte déduction exceptionnelle (art. 39-1 bis)	YA	Monte déduction exceptionnelle (art. 39-1 bis)	YB	Monte déduction exceptionnelle (art. 39-1 bis)	ZI	
	Monte déduction exceptionnelle (art. 39-1 bis)	YD	Monte déduction exceptionnelle (art. 39-1 bis)	YI	Monte déduction exceptionnelle (art. 39-1 bis)	YL	

III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						XI
bénéfice (I moins II)						2 232 335
déficit (II moins I)						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *						
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN
						2 232 335
						XO

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

SAS DEVON STORAGE France

DGFIP 2058 A 2023

Extension

[illegible]

Désignation de l'entreprise SAS DEVON STORAGE France		Néant ☐ *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4
Dont déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT 24 871
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)		
Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI*		ZV ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9I
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN YO
à reporter au tableau 2058-A-2 :		ligne WI ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2023

Désignation de l'entreprise : <u>SAS DEVON STORAGE France</u>										Néant ☐ *							
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	508 644	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	97 181									
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	1 943 622		- Autres réserves	ZD											
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE											
					Autres répartitions	ZF											
	TOTAL I	ØF	2 452 267		Report à nouveau	ZG	2 355 086										
										TOTAL II		ZH	2 452 267				
RENSEIGNEMENTS DIVERS												Exercice N :					
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS						
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT	42 455					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) JS										XQ	2 467 341					
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	1 054 943					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST	651 492					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	4 216 232					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	2 040					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS										9Z	291 555					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	293 595					
TVA	- Montant de la TVA collectée										YY						
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *										ØB						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	4,65	%				
	- Numéro de centre agréé * XP										- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévue par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH						
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA										232 335	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
												Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
	Groupe: résultat d'ensemble JD										611 569	Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
												Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	4 1 8 3 5 5 2 9 3 0 0 0 6 3	

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS DEVON STORAGE France

Néant ☐

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
I - Immobilisations*	1	Usufruit parts sc	426 400	426 400		
	2	Matériel bureau 1	1 039	1 039		
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
(7)		(8)	(9)	19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	(10)
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	20						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (2)			(A)	(B)			(C)
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)				(Ventilation par taux)			
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Néant ☒ *

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{quater} CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rattaché au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
		N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
	N - 9					
TOTAL 2						

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS
 Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS DEVON STORAGE France

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 %

③ Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *ter* et 0 bis du CGI) ②.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *ter* et 0 du CGI) ③.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
N-1			
N-2			
N-3			
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col J=S+D+E-G-H
	À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①	②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes N					
N-1					
N-2					
N-3					
N-4					
N-5					
N-6					
N-7					
N-8					
N-9					
N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS DEVON STORAGE France		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: SAS DEVON STORAGE France		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 01/10/2022 et clos le: 30/09/2023		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	9,00
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	1 973 032
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	1 973 032
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	336
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	336
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	97 231
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	1 652 045
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	24 205
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	215 003
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	70 089
TOTAL 3		OJ	2 058 573
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	(85 205)
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	(86 206)
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	1 973 032
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	9,00
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	0 1 / 1 0 / 2 0 2 2
Date de cessation		HR	3 0 / 0 9 / 2 0 2 3
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2023

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30092023

N° SIRET 4 2 1 3 1 8 8 0 9 0 0 0 5 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS DEVON STORAGE France

ADRESSE (voie) 90 AVENUE DE WAGRAM

CODE POSTAL 75017 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 7500000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique S.A.R.L. Dénomination IENA II
N° SIREN (si société établie en France) 18355293 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 7500000
Adresse : N° 78 Voie AVENUE RAYMOND POINCARE
Code Postal 75016 Commune PARIS Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables Janvier 2023 : Etat préliminaire

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotier chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2023

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

30092023

N° SIRET

4 2 1 3 1 8 8 0 9 0 0 0 5 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS DEVON STORAGE France

ADRESSE (voie)

90 AVENUE DE WAGRAM

CODE POSTAL

75017

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

41

Forme juridique

SARL

Dénomination

WSV FRANCE BIS

N° SIREN (si société établie en France)

414608596

% de détention

100,00

Adresse :

N°

90

Voie

AVENUE DE WAGRAM

Code Postal

75017

Commune

PARIS

Pays

FR

Forme juridique

SAS

Dénomination

L2JS

N° SIREN (si société établie en France)

521504431

% de détention

33,33

Adresse :

N°

69

Voie

AVENUE RAYMOND POINCARÉ

Code Postal

75116

Commune

PARIS

Pays

FR

Forme juridique

SNC

Dénomination

LA COLLINE

N° SIREN (si société établie en France)

917865750

% de détention

51,00

Adresse :

N°

90

Voie

AVENUE DE WAGRAM

Code Postal

75017

Commune

PARIS

Pays

FR

Forme juridique

SNC

Dénomination

165 BAUBOURG ST HONORE

N° SIREN (si société établie en France)

914474606

% de détention

25,00

Adresse :

N°

93

Voie

RUE BLOMET

Code Postal

75015

Commune

PARIS

Pays

FR

Forme juridique

SNC

Dénomination

NATURE ET SOLEIL

N° SIREN (si société établie en France)

411986516

% de détention

50,00

Adresse :

N°

90

Voie

AVENUE DE WAGRAM

Code Postal

75017

Commune

PARIS

Pays

FR

Forme juridique

SNC

Dénomination

SIP

N° SIREN (si société établie en France)

378884209

% de détention

99,00

Adresse :

N°

90

Voie

AVENUE DE WAGRAM

Code Postal

75017

Commune

PARIS

Pays

FR

Forme juridique

SAS

Dénomination

AZUR INVEST

N° SIREN (si société établie en France)

821147865

% de détention

50,00

Adresse :

N°

19

Voie

RUE HENRY BARBUSSE

Code Postal

92110

Commune

CLICHY

Pays

FR

Forme juridique

SNC

Dénomination

EYZINVEST

N° SIREN (si société établie en France)

443651666

% de détention

50,00

Adresse :

N°

90

Voie

AVENUE DE WAGRAM

Code Postal

75017

Commune

PARIS

Pays

FR

SAGE Expert-comptable Janvier 2023 : Etat préparatoire

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

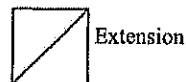
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

(18)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



SAS DEVON STORAGE France

Forme juridique	SAS	Dénomination	FONCIERE PARIS BOURSE
N° SIREN (si société établie en France)	910236462	% de détention	20,00
Adresse :	N° 85	Voie	RUE JOUFFROY D'ABBANS
Code Postal	75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	59 SECUR CAPITAL
N° SIREN (si société établie en France)	899823207	% de détention	28,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	NALEDOM
N° SIREN (si société établie en France)	532613270	% de détention	100,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	AGORA 7
N° SIREN (si société établie en France)	827464421	% de détention	60,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	POP 19
N° SIREN (si société établie en France)	832562458	% de détention	30,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SARL	Dénomination	SECORAP
N° SIREN (si société établie en France)	490961976	% de détention	100,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	DU MONTAGE
N° SIREN (si société établie en France)	830249587	% de détention	50,00
Adresse :	N° 75	Voie	RUE DES SAINT PERES
Code Postal	75006	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	JACOB INVESTISSEMENTS
N° SIREN (si société établie en France)	531557312	% de détention	99,80
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	LE HOME
N° SIREN (si société établie en France)	444222491	% de détention	98,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
		Pays	FR

(18)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



Extension

SAS DEVON STORAGE France

Forme juridique	SAS	Dénomination	MOOVE LOCATION
N° SIREN (si société établie en France)	887667226	% de détention	49,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	3D&P
N° SIREN (si société établie en France)	914400822	% de détention	30,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	TRACMURS
N° SIREN (si société établie en France)	835010711	% de détention	50,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	DES VIOLETTES
N° SIREN (si société établie en France)	833374143	% de détention	50,00
Adresse :	N° 75	Voie	RUE DES SAINTS PERES
Code Postal	75006	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	QFP
N° SIREN (si société établie en France)	839797016	% de détention	49,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	BESIDE CAPITAL
N° SIREN (si société établie en France)	847762390	% de détention	50,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	LBP INVEST
N° SIREN (si société établie en France)	844878890	% de détention	40,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	DU CAPITAL
N° SIREN (si société établie en France)	853995264	% de détention	50,00
Adresse :	N° 75	Voie	RUE DES SAINTS PERES
Code Postal	75006	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	DE LA VERRERIE
N° SIREN (si société établie en France)	844802267	% de détention	35,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
		Pays	FR

(18)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

SAS DEVON STORAGE France



Extension

Forme juridique	SAS	Dénomination	NEWCO PLACE DES LICES 2019		
N° SIREN (si société établie en France)	850180696	% de détention	99,97		
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM		
	Code Postal 75017	Commune	PARIS	Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	PHILIPPE AUGUSTE		
N° SIREN (si société établie en France)	885090902	% de détention	50,00		
Adresse :	N° 10	Voie	RUE DES MOULINS		
	Code Postal 75001	Commune	PARIS	Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	DES ARTIFICIERS		
N° SIREN (si société établie en France)	833873227	% de détention	33,30		
Adresse :	N° 75	Voie	RUE DES SAINTS PERES		
	Code Postal 75006	Commune	PARIS	Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	DU LANDY		
N° SIREN (si société établie en France)	885122390	% de détention	50,00		
Adresse :	N° 10	Voie	RUE DES MOULINS		
	Code Postal 75001	Commune	PARIS	Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	DES ARCADES		
N° SIREN (si société établie en France)	830348355	% de détention	50,00		
Adresse :	N° 75	Voie	RUE DES SAINT PERES		
	Code Postal 75006	Commune	PARIS	Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	MACMAHON INVEST		
N° SIREN (si société établie en France)	878591759	% de détention	94,00		
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM		
	Code Postal 75017	Commune	PARIS	Pays	FR
Forme juridique	SNC	Dénomination	SD RIVOLI		
N° SIREN (si société établie en France)	888944568	% de détention	40,00		
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM		
	Code Postal 75017	Commune	PARIS	Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	LUCKY OLD INVEST		
N° SIREN (si société établie en France)	898583604	% de détention	25,00		
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM		
	Code Postal 75017	Commune	PARIS	Pays	FR
Forme juridique	SARL	Dénomination	DU BREUVAGE		
N° SIREN (si société établie en France)	914875364	% de détention	50,00		
Adresse :	N° 75	Voie	RUE DES SAINTS PERES		
	Code Postal 75006	Commune	PARIS	Pays	FR

(18)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



Extension

SAS DEVON STORAGE France

Forme juridique	SCCV	Dénomination	R8C
N° SIREN (si société établie en France)	831396916	% de détention	50,00
Adresse :	N° 10	Voie	RUE DES MOULINS
Code Postal	75001	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	MOUSQUETAIRES
N° SIREN (si société établie en France)	892215641	% de détention	33,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
		Pays	fr
Forme juridique	SAS	Dénomination	SOCIETE FINANCIERE IMMOBILIERE DU MARAIS
N° SIREN (si société établie en France)	921574349	% de détention	100,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
		Pays	fr
Forme juridique	SCI	Dénomination	2 LILI
N° SIREN (si société établie en France)	811795681	% de détention	25,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	C2B
N° SIREN (si société établie en France)	813707973	% de détention	25,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	BOURG TIBOUR
N° SIREN (si société établie en France)	954054581	% de détention	30,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
Code Postal	75017	Commune	PARIS
		Pays	FR
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

2023	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI	2464
------	---	------

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)	

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

2023	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468
(A soustraire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)							
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %							
1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
						imposé sur le déficit de l'exercice 7a	
						imposé à 10 % 7b	
Total							
2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement							
	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément					
Total							

« DEVON STORAGE FRANCE »
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 30.000.000 €EUROS
Siège social : 90 avenue de Wagram 75017 – PARIS
R.C.S. PARIS 421 318 809

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023**

L'assemblée générale, constatant que l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'est soldé par un **bénéfice de 1.978.362,48 €euros**, décide de l'affecter de la manière suivante :

- Au compte « **Réserve légale** » à concurrence de **98.918,12 €euros**
qui se trouvera ainsi porté à hauteur de **1.197.442,24 €euros**
- Au compte « **Report à nouveau** » à concurrence de **1.879.444,36 €euros**
qui se trouvera ainsi porté à hauteur de **4.234.529,92 €euros**.

**RESOLUTION D'AFFECTATION VOTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 12 MARS 2024**

L'assemblée générale, constatant que l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'est soldé par un **bénéfice de 1.978.362,48 €euros**, décide de l'affecter de la manière suivante :

- Au compte « **Réserve légale** » à concurrence de **98.918,12 €euros**
qui se trouvera ainsi porté à hauteur de **1.197.442,24 €euros**
- Au compte « **Report à nouveau** » à concurrence de **1.879.444,36 €euros**
qui se trouvera ainsi porté à hauteur de **4.234.529,92 €euros**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Exercice clos le : 30 septembre 2023
Durée : 12 mois

Le Président



EXEMPLAIRE GREFFE

DEVON STORAGE FRANCE

Société par Actions Simplifiée
90 avenue de Wagram
75017 – PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 30 septembre 2023



COMAUDITEX
Commissariat aux comptes

9-11 avenue Myron Herrick – 75008 Paris
SAS au capital de 52 000 € – RCS Paris 342 227 626
Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Paris

A l'associé,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **DEVON STORAGE FRANCE** relatifs à l'exercice clos le **30 septembre 2023**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir les comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

SB

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs dans son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 19 février 2024



COMAUDITEX
Sébastien BRANGBOUR
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2023 12 mois		Exercice précédent 30/09/2022 12 mois		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	7 240 097	1 069 620	6 170 477	6 529 752	- 359 275
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	5 941 130	248 915	5 692 215	5 700 152	- 7 937
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	1 456 491	509 818	946 673	1 037 122	- 90 449
Immobilisations en cours	63 853		63 853		63 853
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	13 567 884		13 567 884	11 471 651	2 096 233
Créances rattachées à des participations	42 709 631		42 709 631	43 965 411	-1 255 780
Autres titres immobilisés					
Prêts	9 759 814	178 000	9 581 814	2 571 929	7 009 885
Autres immobilisations financières	703 551		703 551	699 082	4 469
TOTAL (I)	81 442 450	2 006 353	79 436 097	71 975 099	7 460 998
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	37 158		37 158	37 158	
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	754 731		754 731	773 365	- 18 634
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	33 884		33 884	93	33 791
. Personnel	14 500		14 500	24 000	- 9 500
. Organismes sociaux	64		64	1 429	- 1 365
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	638 131		638 131	461 729	176 402
. Autres	17 522 814		17 522 814	16 280 713	1 242 101
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	1 450 108		1 450 108	387 945	1 062 163
Disponibilités	24 117 413		24 117 413	5 738 031	18 379 382
Instruments financiers à terme et jetons de tenue					
Charges constatées d'avance	983 375		983 375	1 302 637	- 319 262
TOTAL (II)	45 552 179		45 552 179	25 007 101	20 545 078
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif					
TOTAL ACTIF (I à V)	126 994 629	2 006 353	124 988 276	96 982 201	28 006 075

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2023 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2022 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	30 000 000	30 000 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	1 098 524	1 001 343	97 181
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	2 355 086	508 644	1 846 442
Résultat de l'exercice	1 978 362	1 943 622	34 740
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	35 431 972	33 453 610	1 978 362
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles	13 837 237	6 750 740	7 086 497
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts	19 503 771	23 986 653	-4 482 882
Découverts, concours bancaires	595	889	- 294
Emprunts et dettes financières diverses			
Divers	15 778 319	26 145 249	-10 366 930
Associés	5 276 585	4 692 573	584 012
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	749 707	206 606	543 101
Dettes fiscales et sociales			
Personnel	17 152	17 968	- 816
Organismes sociaux	57 193	75 330	- 18 137
Etat, impôts sur les bénéfices			
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	108 869	85 630	23 239
Etat, obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés	4 760	4 045	715
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	34 222 116	1 561 708	32 660 408
Instruments financiers à terme		1 200	- 1 200
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	89 556 304	63 528 591	26 027 713
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	124 988 276	96 982 201	28 006 075



Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2023 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2022 (12 mois)		Présenté en Euros	
	France	Exportations	Total	Total	Variation absolue	%
Ventes de marchandises						
Production vendue biens	435 932		435 932	474 418	- 38 486	-8,11
Production vendue services	1 537 100		1 537 100	1 860 301	- 323 201	-17,37
Chiffres d'affaires Nets	1 973 032		1 973 032	2 334 720	- 361 688	-15,49
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			-454	70 783	- 71 237	-100,64
Autres produits			336	4 438	- 4 102	-92,43
Total des produits d'exploitation (I)			1 972 913	2 409 940	- 437 027	-18,13
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			4 216 232	3 686 994	529 238	14,35
Impôts, taxes et versements assimilés			293 595	156 039	137 556	88,15
Salaires et traitements			551 767	597 550	- 45 783	-7,66
Charges sociales			241 279	259 807	- 18 528	-7,13
Dotations aux amortissements sur immobilisations			474 006	483 729	- 9 723	-2,01
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			215 003	70 201	144 802	206,27
Total des charges d'exploitation (II)			5 991 881	5 254 320	737 561	14,04
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-4 018 967	-2 844 380	-1 174 587	41,30
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			8 405 509	5 458 365	2 947 144	53,99
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			1 619 855	2 166 259	- 546 404	-25,22
Produits financiers de participations			1 002 809	836 276	166 533	19,91
Produits des autres valeurs mobilières et créances			187 404	200 130	- 12 726	-6,36
Autres intérêts et produits assimilés			247 579	7 682	239 897	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges			16 000	2 111 000	-2 095 000	-99,24
Différences positives de change			34 327	33 547	780	2,33
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				77 838	- 77 838	-100
Total des produits financiers (V)			1 488 119	3 266 472	-1 778 353	-54,44
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			1 793 630	1 262 818	530 812	42,03
Différences négatives de change				67 718	- 67 718	-100
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				33 043	- 33 043	-100
Total des charges financières (VI)			1 793 630	1 363 579	430 051	31,54
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-305 511	1 902 893	-2 208 404	-116,06
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+V-VI)			2 461 176	2 350 619	110 557	4,70

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2023 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2022 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	115	6 000	- 5 885	-98,08
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	115	6 000	- 5 885	-98,08
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	133 682	140 000	- 6 318	-4,51
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	70 204	7 135	63 069	883,94
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	203 886	147 135	56 751	38,57
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-203 771	-141 135	- 62 636	44,38
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	279 042	265 862	13 180	4,96
Total des Produits (I+II+V+VII)	11 866 657	11 140 778	725 879	6,52
Total des charges (III+IV+VI+VIII+IX+X)	9 888 294	9 197 155	691 139	7,51
RESULTAT NET	1 978 362	1 943 622	34 740	1,79
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				



Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023 dont le total est de 124 988 275,72 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 1 978 362,48 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Droits usufruits	de 10 à 21 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencements, aménagements, installations	de 10 à 15 ans
Matériel de transport	de 01 à 04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	7 666 612		
Terrains			
Constructions sur sol propre	5 941 130		
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	210 698		
Matériel de transport	1 644		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 228 728		16 460
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			63 853
Avances et acomptes			
TOTAL	7 382 200		80 313
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	55 437 062		9 532 748
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	3 465 011		7 030 354
TOTAL	58 902 073		16 563 102
TOTAL GENERAL	73 950 886		16 643 414

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles		426 515	7 240 097	
Terrains				
Constructions sur sol propre			5 941 130	
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			210 698	
Matériel de transport			1 644	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		1 039	1 244 149	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			63 853	
Avances et acomptes				
TOTAL		1 039	7 461 474	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		8 692 296	56 277 515	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		32 000	10 463 365	
TOTAL		8 724 296	66 740 879	
TOTAL GENERAL		9 151 850	81 442 450	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	1 136 861	359 159	426 400	1 069 620
Terrains	240 978	7 938		248 915
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	375 704	100 522		476 226
Installations générales, agencements divers	1 644			1 644
Matériel de transport	26 600	6 387	1 039	31 948
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	644 926	114 846	1 039	758 733
TOTAL GENERAL	1 781 787	474 006	427 439	1 828 353

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	359 159				
Terrains	7 938				
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	100 522				
Matériel de transport	6 387				
Matériel de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	114 846				
TOTAL GENERAL	474 006				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	194 000		16 000	178 000
TOTAL Dépréciations	194 000		16 000	178 000
TOTAL GENERAL	194 000		16 000	178 000
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles			16 000	

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	42 709 631	42 709 631	
Prêts	9 759 814		9 759 814
Autres immobilisations financières	703 551		703 551
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	754 731	754 731	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	14 500	14 500	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	64	64	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	638 131	638 131	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	416	416	
- Divers			
Groupe et associés	8 774 369	8 774 369	
Débiteurs divers	8 781 913	8 781 913	
Charges constatées d'avance	983 375	983 375	
TOTAL GENERAL	73 120 494	62 657 130	10 463 365
Montant des prêts accordés dans l'exercice	6 848 437		
Remboursements des prêts dans l'exercice	32 000		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	13 837 237		13 837 237	
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	595	595		
- plus d'un an	19 503 771	52 857	19 450 914	
Emprunts et dettes financières divers	15 778 319	1 470 137	14 308 182	
Fournisseurs et comptes rattachés	749 707	749 707		
Personnel et comptes rattachés	17 152	17 152		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	57 193	57 193		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	108 869	108 869		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	4 760	4 760		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	5 276 585	5 276 585		
Autres dettes	34 222 116	34 222 116		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	89 556 304	41 959 970	47 596 333	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	7 108 497			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	16 089 992			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	3 448 939
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	118 849
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	7 886
DISPONIBILITES	
TOTAL	3 575 674

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	53 011
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	48 603
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 227
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	23 500
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	150 341

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	983 375	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	983 375	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	7 500 000	4,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	7 500 000	4,00

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	435 932
Ventes de produits finis	1 537 100
Prestations de services	
TOTAL	1 973 032

Répartition par marché géographique	Montant
France	1 973 032
Etranger	
TOTAL	1 973 032

Filiales et participations

Nom Sociétés	N° RCS	% Détention
SARL WSV France BIS	414 608 596	100,00%
SAS L2JS	521 504 431	33,33%
SNC LA COLLINE	917 865 750	51,00%
SNC 165 FBG ST HONORE	914 474 606	25,00%
SNC NATURE ET SOLEIL	411 986 516	50,00%
SNC S.I.P.	378 884 209	99,00%
SAS AZUR INVEST	821 147 865	50,00%
SNC BYZINVEST	443 651 666	50,00%
SAS FONCIERE PARIS BOURSE	910 236 462	20,00%
SAS 59 SEGUR CAPITAL	899 823 207	28,00%
SAS NALEDOM	532 613 270	100,00%
SNC AGORA 7	827 464 421	60,00%
SNC POP 19	832 562 458	30,00%
SARL SECORAP	490 961 976	100,00%
SNC DU MONTAGE	830 249 587	50,00%
SNC JACOB INVESTISSEMENTS	531 557 312	99,80%
SCI LE HOME	444 222 491	98,00%
SAS MOOVE LOCATION	887 667 226	49,00%
SAS 3D&P	914 400 822	30,00%
SCI TRACMURS	835 010 711	50,00%
SAS DES VIOLETTES	833 374 143	50,00%
SNC QFP	839 797 016	49,00%
SNC BESIDE CAPITAL	847 762 390	50,00%
SNC LBP INVEST	844 878 890	40,00%
SAS DU CAPITAL	853 995 264	50,00%

SAS DE LA VERRERIE	844 802 267	35,00%
SNC NEWCO PLACE DES LICES 2019	850 180 696	99,97%
SNC PHILIPPE AUGUSTE	885 090 902	50,00%
SNC DES ARTIFICIERS	833 873 714	33,30%
SNC DU LANDY	885 122 390	50,00%
SNC DES ARCADES	830 348 355	50,00%
SNC MACMAHON INVEST	878 591 759	94,00%
SNC SD RIVOLI	888 944 568	40,00%
SAS LUCKY OLD INVEST	898 583 604	25,00%
SARL DU BREUVAGE	914 875 364	50,00%
SCCV R8C	831 396 916	50,00%
SCI MOUSQUETAIRES	892 215 641	33,00%
SAS SOCIETE FINANCIERE IMMOBILIERE DU MARAIS	921 574 349	100,00%
SCI 2 LILI	811 795 681	25,00%
SCI C2B	813 707 973	25,00%
SCI BOURG TIBOUR	954 054 581	30,00%